

« Nous visons une fourniture 100% EnR en 2035 », Emmanuel Julien (Sergies)

Entretien avec Emmanuel Julien, Président du Directoire de Sergies – C'est un acteur discret et atypique du paysage énergétique français. Créé en 1923 par les collectivités, EnergiesVienne est devenu un groupe intégré présent sur toute la chaîne de valeur, de la production à la vente d'électricité et gaz, grâce aux différentes filiales rattachées à la société d'économie mixte centrale Soregies. Pionnier dans le déploiement des énergies vertes, il vient de se fixer un objectif ambitieux : approvisionner ses clients à 100% par les renouvelables en 2035. Ce qui va nécessiter de multiplier les installations dans l'éolien, le solaire mais aussi l'hydroélectricité et le biogaz. Emmanuel Julien, Président du Directoire de Sergies, explique sa stratégie à GreenUnivers.

GreenUnivers : Vous avez commencé à faire de la croissance externe en 2018 avec l'acquisition de trois parcs éoliens, tout en mettant en service des centrales solaires au sol. Où en est aujourd'hui votre portefeuille ?

Emmanuel Julien : A fin 2018, nous avons 56 MW de photovoltaïque, 96 MW d'éolien et des participations dans trois unités de méthanisation, des sites implantés essentiellement en Nouvelle-Aquitaine. Ce qui représente une production annuelle de 317 GWh. Cela nous permet d'assurer à nos 130 000 clients résidentiels que nous leur fournissons une énergie verte à 37%. Le complément est assuré par une centrale à cycle combiné gaz sur laquelle nous avons des droits de tirage jusqu'en 2035. Mais la part d'énergie verte va encore progresser. Initialement nous visons 45% en 2025, mais nous allons atteindre ce seuil entre 2020 et 2021. Nous avons donc décidé de rehausser nos objectifs et de viser 100% d'EnR en 2035. Soit une production de 800 GWh par an à cette échéance.

GU : Comment comptez-vous atteindre cet objectif ?

EJ : Nous allons poursuivre le développement de projets éoliens et solaires, deux technologies matures et qui vont bientôt arriver à la parité réseau, d'ici 2035 voire dès 2025 pour certaines. L'objectif est de parvenir en 2035 à un portefeuille d'actifs composé pour 50% d'éolien, 30% de solaire et le reste d'hydroélectricité. La prise de participation de Sergies au capital d'Hydrocop, qui a racheté NEH-CHCR en 2018, nous permet cette évolution. Nous ferons du développement en propre, du codéveloppement avec des acteurs du territoire, et notamment avec des associations de citoyens dont nous sommes proches, et des acquisitions en fonction des opportunités, comme nous avons commencé à le faire en 2018 en fonction des opportunités.

GU : Et le biogaz ?

EJ : Nous sommes favorables à la méthanisation agricole mais nous n'avons pas d'objectif chiffré car la filière est moins maîtrisée, notamment en termes de financement. Mais le rythme de la PPE qui prévoit 10% de gaz vert en 2030 nous va bien.

« Nous devons investir 300 M€ d'ici à 2035 »

GU : Ce programme ambitieux va nécessiter des investissements importants. Comment allez-vous les financer ?

EJ : Nous devons en effet réaliser 300 M€ d'investissements dans des infrastructures pour atteindre notre objectif 2035. Les fonds propres représenteront de l'ordre de 20%, que nous sommes en mesure d'autofinancer grâce à nos actifs en production. Les résultats que nous dégagons sont réinvestis dans de nouveaux projets. Nous n'avons pas besoin de réaliser d'augmentation de capital. Le reste sera financé par de la dette.

GU : Prévoyez-vous de développer du stockage pour tenir cet objectif de 100% d'énergies renouvelables ?

EJ : Nous allons effectivement avoir besoin d'outils pour piloter, gérer les réseaux de manière intelligente et bien sûr stocker l'électricité. Il faudra développer de nouvelles technologies,

regarder l'intérêt de l'hydrogène notamment pour la mobilité. La réflexion sur ces sujets là est piloté au niveau du groupe **EnergiesVienne**. Un poste de direction de l'innovation et de la prospective a été créé pour étudier ces enjeux.

GU : Vous allez poursuivre vos développements dans l'éolien, mais on voit que les riverains n'y sont pas toujours favorables. Faites-vous face à des hostilités ?

EJ : Nous sommes très attentifs à faire du développement dans de bonnes conditions. Il faut d'abord le soutien des collectivités, exprimé par une délibération formelle. Nous avons des exigences fortes, qui vont parfois au-delà des contraintes juridiques en vigueur : par exemple, les turbines étant de plus en plus hautes, nous ne souhaitons pas implanter de parcs éoliens à moins de 700 mètres des habitations, alors que la réglementation fixe une distance de 500 mètres. Dans tous les partenariats que nous signons avec des développeurs, nous exigeons le respect de ces règles et d'autres encore, en termes de transparence notamment. C'est d'autant plus vrai dans des zones à forte densité éolienne où la vigilance doit redoubler : dans le sud de la Vienne ou le nord de la Charente, beaucoup de parcs éoliens ont été implantés. On peut comprendre que l'on arrive à une certaine saturation de la population. Dans le solaire, nous respectons aussi des règles comme de ne pas construire des centrales sur des zones où il peut y avoir des conflits d'usages.

La galaxie **EnergiesVienne**